



Liens de famille B-CITI

Il est possible pour un usager B-CITI de lier son compte à celui des membres de sa famille. Ceci permet de profiter des avantages suivants :

1. Avoir accès à l'ensemble des cartes numériques des membres de la famille pour en faciliter l'utilisation soit sur l'application mobile, soit sur le portail Web;
2. Consulter les activités en cours, terminées ou à venir des membres de la famille.

La liaison des membres de la famille peut s'effectuer de deux manières, en fonction de l'âge de ceux-ci.

NB : IL EST RECOMMANDÉ DE PROCÉDER VIA LE PORTAIL WEB PLUTÔT QUE VIA L'APPLICATION MOBILE.

Si le membre de la famille est un **mineur** :

1. Le parent doit accéder à son compte B-CITI;
2. Sous le menu **MA CARTE**, sélectionner l'onglet **Ma famille**.
3. Cliquer sur le carré bleu avec un + (voir ci-dessous).



4. Cliquer par la suite sur le bouton **Créer un compte pour mineur** et inscrire les informations demandées. Si vous indiquez le numéro de la carte de citoyen de votre enfant et que le lien existe dans notre système, il s'affichera automatiquement. Si le lien n'existe pas, votre demande sera en attente de confirmation. Un employé de la Ville sera avisé et créera le lien, puis approuvera la demande (un courriel vous sera envoyé lorsque cela sera fait).

5. Si, lors de la création du compte, le numéro de carte du citoyen n'avait pas été inscrit, il peut l'être subséquentement en accédant au compte de l'enfant, **MA CARTE, Lier une carte**. Inscrire l'information, puis valider. Si le lien existe dans notre système, il s'affichera automatiquement. Si le lien n'existe pas, votre demande sera en attente de confirmation. Un employé de la Ville sera avisé et créera le lien, puis approuvera la demande (un courriel vous sera envoyé lorsque cela sera fait).

Si le membre de la famille est un **adulte** :

1. Pour demander un lien avec un adulte, ce dernier doit avoir créé son compte B-CITI et lié sa carte du citoyen à celui-ci (lors de la création du compte, ou subséquentement via l'onglet **MA CARTE, Lier une carte**). *Si les deux usagers ont indiqué leur numéro de carte du citoyen dans leur compte, et que le lien existe dans notre système, il s'affichera automatiquement.*
2. Sinon, un des adultes doit accéder à son compte B-CITI et sélectionner l'onglet **MA CARTE, puis Ma famille**.
3. Cliquer sur le carré bleu avec un +, puis sélectionner un lien de famille, et finalement inscrire l'adresse courriel ou l'identifiant utilisé lors de la création du compte de cette personne (voir image ci-dessous). Faire « Inviter ». Un employé de la Ville sera avisé et créera le lien, puis approuvera la demande (un courriel vous sera envoyé lorsque cela sera fait).

COURRIEL DE L'INDIVIDU

COMpte POUR MINEUR

Créer un compte pour mineur

LIEN DE FAMILLE

-- Faire un choix --

COURRIEL

Courriel complet ou identifiant de la personne...

Annuler Inviter

À NOTER :

- Seuls les liens entre parents et enfants, ou entre conjoints, sont acceptés.
- Malgré les liens de famille, chaque compte demeure indépendant. Si un changement de coordonnées est effectué dans un compte (ex. changement d'adresse), cette modification doit être apportée dans les comptes de tous les autres membres.

